

GESTION DES DÉCHETS EN ENTREPRISE

ASPECT RÉGLEMENTAIRE

Au sein de l'union européenne, toute entreprise est responsable de la gestion de ses déchets jusqu'à leur élimination ou valorisation finale. L'entreprise productrice de déchets se doit de caractériser ses déchets et de les étiqueter si ils sont dangereux. (Directive Cadre déchets 2008/98/CE)

Les obligations du producteur de déchets diffèrent selon le type de déchet et sont notamment pour :

Déchets Non dangereux DND	Déchets Dangereux DD
<ul style="list-style-type: none">• Tenir à jour un registre de suivi des déchets• Indiquer un code déchet permettant d'identifier la nature du déchet et son origine. Ex : 01 02 03(*). Le terme « * » permet d'identifier un déchet dangereux.• Trier et évacuer les déchets vers la filière de traitement la plus appropriée.	<p>Idem DND +</p> <ul style="list-style-type: none">• Émettre un BSD (Bordereau de Suivi des Déchets) obligatoire pour les déchets dangereux pour assurer la traçabilité. Le BSD comporte des indications sur la provenance du déchet, ses caractéristiques et l'identité des entreprises concernées par le DD.• Identifier la dangerosité du déchet et l'étiqueter en conséquence. La dangerosité du déchet est déterminée selon le règlement (UE) N°1357/2014.• Séparer les DD entre eux et les séparer des autres déchets.• Transmettre les informations liées à la dangerosité du DD au transporteur (réglementation ADR, transport sur route).• S'acquitter d'une taxe sur les déchets dangereux

ASPECT PRATIQUE

Sources : Directive Cadre déchets 2008/98/CE; Décision 2014/955/UE; Règlement (UE) N°1357/2014

Le devenir d'un déchet dépend de sa nature, de sa dangerosité et de l'existence ou non d'une filière de traitement adaptée.

Déchets Dangereux (DD) RÈGLES DE BASE

1. *Je ne brûle pas ou ne jette pas mes DD liquides à l'égout.*
2. *Je ne mélange pas mes DD aux autres déchets.*
3. *Je trie mes DD par familles.*
4. *J'étiquette correctement tout récipient contenant des déchets dangereux.*
5. *Je stocke mes déchets dangereux liquides sur des bacs de rétention.*
6. *Je déclare la composition de mes DD à l'exploitant et aux institutions concernées.*
7. *Je fais appel aux transporteurs/collecteurs autorisés.*



L'absorbant neutralisant Trivorex® Réduit le volume de déchets et décline les déchets principaux en DND

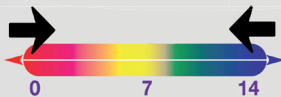
L'absorbant neutralisant polyvalent Trivorex® a été conçu pour absorber les liquides, neutraliser le caractère corrosif et déclasser certains acides et bases en déchets non dangereux. **La neutralisation par l'absorbant Trivorex® permet de déclasser les principaux déchets dangereux.**

- **Coûts de retraitement des déchets drastiquement réduits**
(environ d'un facteur 10 selon le prestataire choisi)
- **Sécurité renforcée pour les employés**
- **Réduction des contraintes réglementaires**

**Avec l'absorbant neutralisant
polyvalent Trivorex® :**



- Si le déchet absorbé avec l'absorbant neutralisant Trivorex® est redevenu jaune ou vert
- Si le liquide absorbé et neutralisé est un produit chimique uniquement corrosif ou irritant acido-basique n'ayant pas d'autres propriétés dangereuses (non CMR, non inflammable, non toxique...) et qu'il a été validé par le laboratoire Prevor



**Votre déchet PEUT
être évacué en tant que DND**

Exemples de produits adaptés à un déclassement en DND (Liste complète sur le site environnement.prevor.com)

ACIDES	BASES
Acide chlorhydrique HCl	Soude caustique NaOH
Acide Sulfurique H ₂ SO ₄	Potasse caustique KOH
Acide Phosphorique H ₃ PO ₄	Chaux liquide

Si le produit chimique absorbé n'est pas dans la liste sur le site environnement.prevor.com alors vous pouvez soit nous demander une évaluation de la dangerosité du déchet, soit le considérer comme déchet dangereux et l'évacuer selon la dangerosité du produit liquide absorbé (voir sa FDS).



PREVOR ENVIRONNEMENT
MAÎTRISER ET RESTAURER
Laboratoire de Toxicologie & Maîtrise du Risque Chimique